

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture
Cabinet du Préfet

Saint-Brieuc, le 24 AVR. 2018

Le Préfet des Côtes d'Armor

AFFAIRE SUIVIE PAR :
Secrétariat cabinet
Tél : 02.96.62.43.23
Fax : 02.96.62.44.74
pref-secretariat-
dircab@cotes-
darmor.gouv.fr

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département

(en communication à Madame et Messieurs
les Sous-Préfets d'arrondissement)

OBJET : Célébration de la journée nationale de la Résistance, le 27 mai 2018.

La loi n°2013-642 du 19 juillet 2013 a institué le 27 mai, « journée nationale de la Résistance ». Sa célébration est fixée au jour de la date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

Je vous invite, en liaison avec les associations d'anciens combattants, à organiser dans votre commune, une cérémonie officielle qui rassemblera, autour du Monument aux Morts, d'anciens résistants, déportés, ou internés ainsi que les différentes générations d'anciens combattants et victimes de guerre.

Il est souhaitable que les jeunes soient étroitement associés à cette cérémonie commémorative ; aussi, la participation de délégations d'élèves des établissements scolaires de votre commune à cette cérémonie doit être vivement encouragée.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'à cette occasion les bâtiments publics devront être pavés aux couleurs nationales.

Yves LE BRETON

